

Grandes métropoles

1^{er}

Montpellier

→ Montpellier ne joue pas la comédie

Après deux années en deuxième position, Montpellier retrouve la première place du podium des grandes métropoles, et creuse plus que jamais l'écart avec ses rivaux !

Carton plein pour Montpellier, qui décroche la médaille d'or dans trois des quatre thématiques ! Le bas blesse toutefois dans la catégorie « Qualité de vie », où la ville recule à la 8^{ème} place. En cause, notamment, un coût du logement relativement élevé. Autre point de vigilance, les risques liés au réchauffement climatique ou environnementaux - en particulier les feux de forêt et la pollution atmosphérique. Ces éléments - parfois inéluctables - impactent les résultats, mais la Métropole pourrait regagner quelques points en renforçant d'autres leviers : son offre d'enseignement supérieur et en développant davantage ses aménités pour les résidents.

Mais n'est-ce pas, finalement, le revers de la médaille ? La capitale de l'ex-Région Languedoc-Roussillon brille particulièrement dans la thématique « Vitalité économique ». Un bassin d'emploi dynamique, une forte proportion de cadres et de nombreuses créations d'entreprises ont propulsé Montpellier de la 4^{ème} à la 1^{ère} place. L'ambition de la ville de se positionner comme un pôle de référence en médecine du futur, notamment sous l'impulsion de MedVallée, qui favorise tout un

écosystème sous-jacent, devraient à terme renforcer encore sa puissance économique et industrielle, en France comme à l'international.

Montpellier confirme une nouvelle fois sa capacité à répondre aux besoins des entreprises en matière d'immobilier tertiaire. La Métropole signe une année 2024 particulièrement dynamique en termes de demande placée, affichant des performances largement supérieures à celles de ses concurrentes. Parmi les implantations emblématiques figurent la Montpellier Business School (28 000 m²) et Engie (4 000 m²), toutes deux situées dans le quartier Cambacérès, qui finalise sa transformation en un pôle tertiaire pleinement intégré. Cette intégration a été renforcée par l'extension de la ligne de tramway 1, reliant désormais la gare TGV au centre-ville. Son inauguration en octobre 2025, conjuguée à la mise en service de la nouvelle ligne 5 du tramway, permet à Montpellier de passer de la 7^{ème} à la 5^{ème} place en « mobilité locale et mobilités douces ».

Mais c'est surtout grâce à son dynamisme démographique exceptionnel que la Métropole décroche la « médaille d'or » dans la thématique « Connectivité, capital humain et transitions ». Montpellier se distingue également, à l'échelle départementale, par une forte capacité de production d'énergie renouvelable et par d'importantes annonces d'investissements dans les filières vertes. Enfin, la présence de l'aéroport international, ainsi qu'une connexion ferroviaire aisée - grâce à la présence de deux gares TGV - aux grandes métropoles régionales, assurent à Montpellier un rayonnement particulièrement courtisé.



5^{ème}

Ressources économiques



2^{ème}

Résilience & croissance économique



1^{er}

Performances du marché Immobilier professionnel



7^{ème}

Accueil des entreprises & coûts d'implantation



1^{er}

Dynamisme démographique & présence de talents



4^{ème}

Ouverture à l'international



3^{ème}

Innovation & transition verte



4^{ème}

Transports nationaux & bornes de recharge



5^{ème}

Mobilité locale & mobilités douces



9^{ème}

Environnement & risques climatiques



6^{ème}

Aménités & équipements urbains



6^{ème}

Enseignement supérieur



5^{ème}

Santé & sécurité



8^{ème}

Coût du logement